

# FLASH

27

Journal de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

juillet 2008

## Editorial

L'indice des prix à la consommation a augmenté de plus de 2 % depuis le début de l'année. Une situation que nous n'avons pas connue depuis plusieurs années, faute à l'augmentation importante des produits pétroliers. Cette envolée des prix a déjà et aura encore à l'avenir une influence importante sur l'évolution des coûts de production du secteur principal de la construction. L'indexation des salaires au 01.01.2009 a d'ores et déjà été fixée à 2% dans le cadre des négociations sur la CN. Sera-t-elle suffisante pour compenser l'évolution des prix à la consommation ? Tous les matériaux à base de produits pétroliers devraient subir une hausse importante ! Il est donc temps de limiter notre consommation de pétrole sous toutes ses formes en réfléchissant aux économies potentielles. Les questions sont nombreuses, comment coordonner les transports de manière optimale, comment conduire les machines de chantier de manière économique ? Je suis persuadé qu'il existe de nombreuses solutions pour limiter la consommation. Il suffit de prendre le temps d'y réfléchir. ■

**Jean-Daniel Wicht**

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS  
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

Route André Piller 29  
1762 Givisiez

Tél. 026 460 80 20  
Fax 026 460 80 25

Internet : [www.ffe-fbv.ch](http://www.ffe-fbv.ch)

Email : [secretariat@ffe-fbv.ch](mailto:secretariat@ffe-fbv.ch)

## Quand le bâtiment va, tout va

### Message adressé aux membres de la FFE lors de l'assemblée générale du mercredi 11 juin 2008 à Charmey

Quand le bâtiment va, tout va. Tout le monde connaît depuis fort longtemps cet adage. Peut-on l'inverser ? Quand tout va, le bâtiment va-t-il aussi ? De grands projets sont en projet ou en phase de réalisation; les carnets de commandes sont momentanément complets; les entreprises temporaires ont de la peine à satisfaire la demande en personnel qualifié et compétent. Alors, est-ce que le bâtiment va vraiment bien ? Nous pourrions le penser, la conjoncture est bonne, les dernières statistiques de la Société Suisse des Entrepreneurs le prouvent, nos entreprises tournent à bon régime. Mais il me semble que cela n'est que la façade du bâtiment. Si l'on pousse la porte, l'état à l'intérieur n'est pas si reluisant !

- Le parc immobilier s'est fortement agrandi ces dernières années. Est-ce que tous ces logements ont trouvé preneurs ?
- Les exigences de qualité et de contrôle ont sévèrement augmenté sans que nos prix (concurrence oblige) n'aient pu les absorber.
- Le prix de l'acier et le baril de pétrole ne cessent d'augmenter sans que nos entreprises ne puissent les répercuter !

Nous offrons nos prestations avec les mêmes prix qu'il y a 10 ans. Cherchez l'erreur. Je n'ai pas de réponse mais cela m'interpelle comme je l'espère, d'ailleurs tous les chefs d'entreprises.

### *Der Landesmantelvertrag 2008 ist endlich unter Dach und Fach*

*Das Bauhauptgewerbe hat seit dem 1. Mai 2008 einen neuen Landesmantelvertrag. Welchen Gewinn können die Baumeister aus dem neuen Landesmantelvertrag ziehen? Ich bin überzeugt, dass es einen Gewinn gibt und dass der Schweizerische Baumeisterverband mit Grund gehandelt hat.*

*Im Kanton Freiburg kam es durch diesen vertragslosen Zustand zu einer konstruktiven Stärkung der Kontakte und Gespräche mit unseren Gewerkschaftspartnern. Ich denke da an die Bekämpfung der Schwarzarbeit sowie an die Ausbildung. Der vom Landesmantelvertrag abhängige Fribourgfonds blieb aktiv, und die freiburgischen Unternehmen hielten sich an den alten Gesamtarbeitsvertrag. Entgegen*

## Sommaire

- 1 Quand le bâtiment va, tout va
- 3 Travail en dehors horaire normal
- 3 Arbeit ausserhalb Normalzeiten
- 4 Promotion places apprentissage
- 4 Förderung Lehrstellen
- 5 Ne tirez pas trop sur la corde
- 5 Ziehen wir nicht zuviel auf 's Seil
- 6 Flambée des prix de l'acier
- 7 Preisexplosion des Stahls
- 7 AG de la Fédération
- 8 Photos AG du 11.06.2008

*der Voraussagen der Gewerkschaften kam es weder zu einem Abbau der sozialen Errungenschaften noch zu einem Lohndumping für die Arbeitnehmer. Unsere Unternehmen kennen das Potenzial der Arbeitskräfte. An der ausserordentlichen Generalversammlung im Dezember 2007 haben sie zugestimmt, an der Finanzierung des Fribourfonds teilzunehmen.*

### La convention collective 2008 est enfin sous toit

Le secteur principal de la construction bénéficie d'une nouvelle convention collective depuis le 1er mai 2008. Quel est le bénéfice pour nos entreprises et le monde de la construction ? Et bien, je suis convaincu que bénéfice il y a et que la Société Suisse des entrepreneurs a agi avec raison

Sur le plan fribourgeois, ce vide conventionnel a permis de renforcer les contacts et les discussions avec nos partenaires syndicaux dans un but constructif. Je pense, entre autre, à la lutte contre le travail au noir, à la formation professionnelle. Le Fribourfonds, dépendant étroitement de la convention nationale, est resté en activité. Les entreprises fribourgeoises ont respecté l'ancienne convention collective et n'ont pas, comme le prévoient les syndicats, démantelé les acquis sociaux et effectué un dumping salarial sur leurs employés. Nos entreprises sont respectueuses de leur capital humain. Elles ont accepté lors de l'assemblée extraordinaire de décembre 2007 de participer financièrement au Fribourfonds.

Sur le plan suisse, la convention garantit la paix du travail. Elle a force obligatoire sur tout le territoire. Elle permet maintenant une flexibilité du temps de travail nécessaire à notre compétitivité. Une partie du salaire se verse au mérite, ce qui était absolument inacceptable auparavant pour les syndicats.

### Collaboration avec les acteurs de la construction

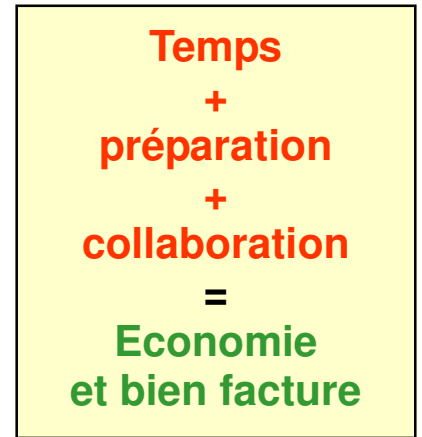
Les techniques de construction, les moyens de communication, les planifications, la certification

ISO, etc... Tous les moyens actuels devraient améliorer la collaboration des intervenants de la construction, la bien facture des ouvrages et la qualité économique. Force est de constater que cela n'est pas le cas. Il y a quelques années, l'entrée en vigueur de la certification et de l'assurance qualité nous permettaient de penser qu'avec les processus de planification, de préparation et d'exécution, nos chantiers allaient débiter avec toutes les cartes en main. Force est de constater que cela n'est pas le cas. Trop souvent les entrepreneurs doivent démarrer des chantiers sans possibilité de préparation, sans coordination et sans plans d'exécution. Pourquoi ? Parce qu'il a fallu du temps aux mandataires pour élaborer le projet, du temps pour toutes les prises de décision du Maître d'ouvrage, du temps pour lever les oppositions, puis, enfin de compte, il n'y avait plus assez de temps pour construire.... Les Maîtres d'ouvrage oublient que le temps (comme l'argent) ne se gagne pas sur la durée du chantier mais sur une bonne préparation, des plans d'exécution élaborés et une coordination entre les mandataires et les maîtres d'état.

### Apprentissage et formation continue

Notre métier est exigeant et demande une main d'œuvre qualifiée. La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs se veut la garante de cette qualification. Avec notre halle des maçons, notre terrain d'instruction et d'entraînement de Chiemi à Düdingen, nous avons de formidables possibilités. Notre souci est d'offrir à nos membres et aux entrepreneurs d'ici et d'ailleurs la formation spécifique recherchée. Je prends pour exemple la formation mise sur pied l'année dernière pour l'obtention du permis de grue sur camion.

Pour améliorer cette tâche, nous avons besoin d'un personnel d'instruction de qualité, de professeurs auxiliaires, d'experts et de surfaces de travail. Je remercie toutes les personnes qui œuvrent et donnent de leur temps pour nos apprentis et





pour la qualité de notre métier. Nous devons poursuivre notre engagement. Pour cela il est nécessaire :

- d'agrandir la surface des bâtiments et du terrain d'entraînement de Chiemi, un projet actuellement en travail avec quelques difficultés à surmonter en relation avec le plan d'aménagement du lieu.
- d'augmenter notre équipe d'experts dans toutes nos formations.

La vie professionnelle s'écoule très vite, de nouvelles directives, de nouveaux matériaux, de nouvelles méthodes arrivent sur le marché. Il reste important pour notre métier de garantir une formation continue à tous nos collaborateurs. Par nos connaissances, nos idées, notre sensibilité aux économies d'énergie, à la revalorisation de nos matériaux de déconstruction et à la protection de l'environnement nous voulons renforcer cette image d'entrepreneur responsable et innovateur.

Je tiens à remercier tous les collègues qui s'engagent dans cet esprit. ■

**Jean-Luc Schouwey**

<b>NOUVEAU</b>	<b>NEU</b>
<b>Gaz techniques</b> <b>Gaz frigorigènes</b> <b>Gaz propane</b>	<b>Technische Gase</b> <b>Kältemittel</b> <b>Propan</b>
<b>Conditions</b> <b>attractives</b>	<b>Attraktive</b> <b>Konditionen</b>
 <b>Westfalen</b>	 <b>Commerces de fer</b> <b>fribourgeois SA</b> <small>Rue de Lausanne 85 Route des Daillettes 13-15          026/351 67 67 1701 Fribourg 026/422 77 17</small>

## Travail en dehors de l'horaire normal

### Rappel de quelques principes pour les autorisations de travail en dehors de l'horaire normal

Nous vous rappelons que pour travailler en dehors de l'horaire normal de travail, il est nécessaire de transmettre une annonce à la Commission Paritaire Professionnelle du secteur principal de la construction (CPP). De plus, pour les travaux soumis à la législation sur le travail, il est indispensable d'obtenir une autorisation de travail. Ci-après, vous trouvez quelques principes.

#### Travail du samedi

Selon l'article 27 CN, il n'est pas permis d'œuvrer le samedi car c'est un jour chômé. Cependant, dans des situations exceptionnelles et justifiées il est permis de travailler. Si tel est le cas, celles-ci doivent être annoncées à la CPP **au moins 24 heures** avant le début des travaux. La procédure ainsi que le formulaire d'annonce se trouve sur le site Internet de la FFE : <http://www.ffe-fbv.ch/informations-personnel.htm>.

#### Travail de nuit, du dimanche et des jours fériés

Ces travaux doivent faire l'objet d'une autorisation de travail par l'Inspection Cantonale du Travail (ICT) et d'une annonce auprès de la CPP. Pour vous simplifier la tâche, l'ICT accepte que votre demande soit rédigée sur le formulaire élaboré par la CPP (le même que pour le travail du samedi). Ce document, rempli ad hoc, doit être transmis

à la CPP **au plus tard 72 heures** avant le début des travaux. Elle se charge ensuite de transmettre le formulaire à l'ICT. Pour la procédure, vous pouvez vous référer aux indications données sous le paragraphe "Travail du samedi". **Exception** : durant les périodes de vacances officielles, vous êtes priés de transmettre vos demandes directement à l'ICT, n° de fax 026. 305 95 97.

#### Travail par équipe

Le travail par équipe est soumis à autorisation de la CPP (Article 25 CN). Votre demande doit être transmise suffisamment tôt afin que la CPP puisse communiquer sa décision dans le délai d'une semaine prévu par la CN. ■

René Schouwey



## Arbeit ausserhalb der Normalzeiten

### Rückruf einiger Grundsätze für die Arbeitsgenehmigungen ausserhalb der Normalzeiten

**W**ir erinnern Sie daran, dass Arbeiten ausserhalb des normalen Arbeitskalenders der Paritätischen Berufskommission des Bauhauptgewerbes (CPP) gemeldet werden müssen. Ausserdem ist im Arbeitsgesetz festgelegt, dass für untenstehende Arbeiten unbedingt eine Arbeitsgenehmigung vorliegen muss. Folglich ein paar Grundsätze.

#### Samstagsarbeit

Gemäss Artikel 27 LMV darf am Samstag nicht gearbeitet werden, da es sich um einen arbeitsfreien Tag handelt. In aussergewöhnlichen und begründeten Fällen ist die Arbeit jedoch erlaubt. Diese Fälle müssen der CPP **mindestens 24 Stunden** vor Arbeitsbeginn gemeldet werden. Das Vorgehen sowie das Meldeformular stehen auf der Homepage des FBV zur Verfügung <http://www.ffe-fbv.ch/Auskünfte-Personal.htm>.

#### Nacht-, Sonntags- und Feiertagsarbeit

Für solche Arbeiten muss das kantonale Arbeitsinspektorat (KAI) eine Arbeitsgenehmigung ausstellen, und es muss eine Meldung bei der CPP vorliegen. Um Ihnen die Aufgabe zu erleichtern, akzeptiert das KAI, dass Ihr Gesuch mit dem von der CPP erstellten Formular verfasst wird (das gleiche Formular wie für die Samstagsarbeit). Dieses entsprechend ausgefüllte Dokument muss der CPP **spätestens 72 Stunden** vor Arbeitsbeginn übergeben werden. Die CPP kümmert sich dann darum, das Formular an das KAI weiterzuleiten. Was das Vorgehen anbelangt, können Sie sich an die unter dem Absatz "Samstagsarbeit" aufgeführten Angaben halten.

**Ausnahme:** während der offiziellen Ferien übermitteln Sie Ihre Gesuche bitte direkt an das KAI, Fax-Nr. 026. 305 95 97.

#### Schichtarbeit

Die Schichtarbeit untersteht der CPP-Genehmigung (Artikel 25 LMV). Ihr Gesuch muss frühzeitig übermittelt werden, damit die CPP ihren Entscheid gemäss LMV innerhalb einer Woche mitteilen kann. ■

René Schouwey

**centre RIESEN**



**Service tuyaux / Schlauchservice**  
1701 Fribourg, Tél. 026 460 86 00

**BAECHLER**  
**i n f o r m a t i q u e**

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 408 84 84 • [www.baechler.ch](http://www.baechler.ch)



## Promotion places d'apprentissage

### Un promoteur de places d'apprentissage pour encourager 3500 entreprises à devenir formatrices d'apprentis

L'engagement d'un promoteur de places d'apprentissage au Service de la formation professionnelle prolonge les efforts qui ont, depuis 2004, permis de créer quelque 850 places d'apprentissage supplémentaires dans le cadre d'un projet subventionné par la Confédération. En effet, diminuer le nombre de jeunes sans contrat de formation professionnelle est un défi que le canton de Fribourg veut relever avec l'implication des différents partenaires.

Pour relever ce défi, un des buts de la nouvelle loi du 13 décembre 2007 sur la formation professionnelle est précisément de promouvoir la formation professionnelle initiale en entreprise et les réseaux d'entreprises formatrices. Pour élargir l'offre des places d'apprentissage, l'engagement d'un promoteur, le soutien aux entreprises et l'encadrement des personnes en formation sont trois mesures qui se sont avérées efficaces. De plus, pour le canton de Fribourg, le nombre de jeunes terminant la scolarité obligatoire accroît ce défi puisqu'il augmentera à nouveau cette année.

**Entreprises et formation professionnelle = Relève dynamique assurée !** Le management d'entreprise et sa politique du personnel, le développement durable, la démographie et la santé économique sont des thèmes d'actualité que personne ne néglige.

Le développement des compétences des ressources humaines par la formation, en particulier la formation professionnelle de type dual – l'apprentissage – (entreprise – école professionnelle), est la pierre angulaire dynamisant tout développement durable en matière économique

et sociale. Aussi, il s'agit d'assurer la relève professionnelle pour développer les compétences et, de facto, l'attractivité de nos entreprises. Cette responsabilité socio-économique doit être assurée et assumée par l'ensemble des partenaires, ce d'autant plus que la formation d'apprenti-e-s est une « activité rentable » - deux enquêtes récentes le démontrent. Actuellement, la formation professionnelle initiale repose sur environ la moitié des entreprises par le fait qu'elles forment des apprenti-e-s. L'autre moitié représente un potentiel de quelques 3500 entreprises qui doivent être encouragées à former et participer ainsi activement à cette double responsabilité.

Devenez entreprise formatrice ou faites partie d'un réseau d'entreprises formatrices en contactant le Service de la formation professionnelle - [www.admin.fr.ch/sfp](http://www.admin.fr.ch/sfp) -, doté d'un promoteur en la personne de Monsieur Adrian Müller - atteignable au 026 305 2571 ou [muellerad@edufr.ch](mailto:muellerad@edufr.ch) - qui, depuis le 14 mai 2008 a intégré la nouvelle structure d'incitation à la création de places d'apprentissage du Service. ■

**Fritz Winkelmann**  
**Chef du service de la formation professionnelle**  
Renseignements  
**026 305 25 00**



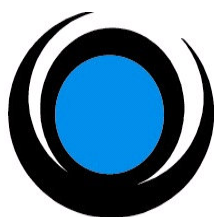
## Förderung der Lehrstellen

### Ein Lehrstellenförderer, um 3500 Unternehmen zu animieren, Lehrbetrieb zu werden

Mit der Anstellung eines Lehrstellenförderers beim Amt für Berufsbildung werden die Anstrengungen fortgesetzt, die seit 2004 erlaubt haben, rund 850 zusätzliche Lehrstellen im Rahmen eines subventionierten Projekts des Bundes zu schaffen. Denn eine wichtige Herausforderung, der sich der Kanton Freiburg mit seinen verschiedenen Partnern stellt, liegt darin, die Zahl der Jugendlichen ohne Berufsbildungsvertrag zu reduzieren. Um dieser Herausforderung zu begegnen, wurde im neuen Berufsbildungsgesetz vom 13. Dezember 2007 namentlich das Ziel verankert, die betrieblich organisierte Grundbildung und die Lehrbetriebsverbände zu fördern. Für die Erweiterung des Lehrstellenangebots haben drei Massnahmen ihren Nutzen erwiesen: Einsatz eines Lehrstellenförderers, Unterstützung der Unternehmen und Betreuung der Auszubildenden. Die Herausforderung wird im Kanton Freiburg durch die Zahl der Jugendlichen, die das Ende der obligatorischen Schulzeit erreichen, zusätzlich vergrössert, denn ihre Zahl nimmt dieses Jahr erneut zu.

Unternehmen und Berufsbildung = dynamischer Nachwuchs gesichert! Das Betriebs-

## Fabrique de produits en béton et simili



**A. HELFER SA**  
Rte des Chênes 46 – 1727 Corpataux  
Tél. 026 460 72 72 – Fax 026 466 68 67

**LEVA CORBIERES SA**  
Rte des Echamps 3 – 1647 Corbières  
Tél. 026 915 15 45 – Fax 026 915 14 06

management und seine Personalpolitik, die nachhaltige Entwicklung, die Bevölkerung und die Wirtschaftsentwicklung sind alles aktuelle Themen, die niemand vernachlässigen möchte.

Die Entwicklung der Kompetenzen des Personals durch Bildung und insbesondere durch die duale Berufsbildung – die Lehre – (in Betrieb und Berufsschule) ist der zentrale Faktor, der die nachhaltige Entwicklung der Wirtschaft und der Gesellschaft anregt. Ausserdem muss für den beruflichen Nachwuchs gesorgt werden, um die Kompetenzen und dadurch die Attraktivität unserer Unternehmen zu steigern. Diese soziale und wirtschaftliche Verantwortung muss von allen Partnern übernommen werden, insbesondere da die Bildung von Lernenden auch eine « rentable Aktivität » ist, wie zwei Studien jüngst nachgewiesen haben.

Zurzeit wird die berufliche Grundbildung etwa durch die Hälfte der Unternehmen sichergestellt, indem sie Lernende ausbilden. Die andere Hälfte stellt ein Potential von rund 3500 Unternehmen dar, die angespornt werden müssen, Lernende auszubilden und so aktiv an dieser doppelten Verantwortung teilzuhaben.

Werden Sie Lehrbetrieb oder treten Sie einem Lehrbetriebsverband bei, indem Sie das Amt für Berufsbildung kontaktieren - [www.admin.fr.ch/sfp](http://www.admin.fr.ch/sfp). Der Lehrstellenförderer, Herr Adrian Müller, Tel. 026 305 2571 oder [muellerad@edufr.ch](mailto:muellerad@edufr.ch), gibt Ihnen gerne detaillierte Auskünfte. Er ist seit dem 14. Mai 2008 in dem neuen Bereich des Amtes, für die Förderung von Lehrstellen tätig.

**Fritz Winkelmann**  
Dienstchef des Amtes für  
Berufsbildung  
Auskünfte erteilt  
026 305 2500



## Ne tirons pas trop sur la corde

### En marge des informations de la page 3

**D**epuis quelques temps déjà, la CPP et l'Inspection Cantonale du Travail (ICT) ont constaté **des dérives tant pour les annonces que pour les autorisations de travail**. A l'avenir nous vous incitons fortement à respecter les procédures fixées par la CPP et l'ICT.

Concernant le travail du samedi, nous rappelons que nous avons obtenu de la part de nos partenaires sociaux la possibilité de ne plus soumettre ces activités à autorisation. En Suisse romande, nous sommes un des rares cantons où seule une procédure d'annonce est suffisante. Force est de constater que de nombreuses entreprises ne la respectent plus. Si les abus constatés devaient perdurer, il ne fait aucun doute que nos partenaires demanderont à revenir à un système d'autorisation assorti d'une augmentation des contrôles. Si cela devrait être négocié aujourd'hui, vos représentants à la CPP seraient rapidement à court d'arguments, car il est difficile de défendre des situations abusives.

**Merci de prendre toutes les mesures afin de respecter les exigences fixées.** ■

*Jean-Daniel Wicht*

## Soirée des diplômés de la Fédération

Mercredi 2 juillet dernier, la Fédération a organisé au restaurant du Lion d'Or, à Farvagny, la remise des diplômes des chefs d'équipe et des machinistes en présence du Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen. Ce fut l'occasion d'honorer une jeune dame qui a obtenu son diplôme de grutière, la première du Canton de Fribourg. Nous reviendrons sur cette soirée dans notre prochaine édition du Flash. N o u s lui transmettons nos plus vives félicitations. ■

*Jean-Daniel Wicht*

## Ziehen wir nicht zu viel auf dem Seil

### Im Rahmen der Informationen von der Seite 3

**B**ereits seit geraumer Zeit stellen die CPP und das Kantonale Arbeitsinspektorat (KAI) **Abweichungen bei den Meldungen sowie bei den Arbeitsgenehmigungen** fest. Wir bitten Sie inständig, das von der CPP und dem KAI festgelegte Vorgehen künftig einzuhalten.

Was die Samstagsarbeit betrifft, erinnern wir Sie daran, dass unsere Sozialpartner uns die Möglichkeit gegeben haben, diese Tätigkeiten nicht mehr einer Genehmigung zu unterstellen. In der Westschweiz gehören wir zu den wenigen Kantonen, in denen ein einfaches Meldungsverfahren genügt. Wir müssen feststellen, dass zahlreiche Unternehmen dies nicht mehr einhalten. Sollten die festgestellten Missbräuche andauern, werden unsere Partner zweifellos verlangen, wieder ein Genehmigungssystem mit verstärkten Kontrollen einzuführen. Müsste dies heute verhandelt werden, könnten Ihre Vertreter in der CPP nur schwer Argumente vorbringen, denn es ist unmöglich, missbräuchliche Situationen zu verfechten.

**Bitte ergreifen Sie alle Massnahmen, um die festgelegten Forderungen einzuhalten.** ■

*Jean-Daniel Wicht*



Amanda Mooser

(Photo JDW)

## Flambée des prix de l'acier

Le prix des aciers d'armature s'est emballé depuis le début de l'année de manière imprévisible ! La fin de cette spirale des prix vers le haut est encore impossible à prévoir.

Depuis 2004, les aciers montrent une tendance régulière à la hausse avec des soubresauts dus à l'offre et à la demande et des fluctuations saisonnières. Il apparaît aujourd'hui que les facteurs sont très différents. Ce qui perturbe le marché, c'est la rapidité de l'augmentation à un niveau très élevé ! La globalisation joue ici pleinement son rôle. Nous avons une concentration et une fusion des sociétés sur toute la chaîne de production de l'extraction à la distribution. Ces grandes sociétés actives sur tous les marchés opèrent là où la valeur ajoutée est optimum et vendent leurs produits au meilleur prix ! Ces nouveaux acteurs profitent également de la demande croissante des besoins de pays émergents comme la Chine qui produit déjà le 36% des besoins mondiaux d'environ 1,35 milliard de tonnes. Au cours des 10 dernières années, la production mondiale d'acier a quasiment doublé. Cette situation est le reflet de ce qui passe avec le renchérissement de l'é-

### Exemple tiré de la pratique

Quantité de fer à béton B500B : **800 to**  
 Prix de base matière soumission : **Janvier 2008**  
 Réalisation : **Juillet 2008**  
 Renchérissement du fer à béton : **CHF 684.00 la tonne**  
 (janvier— juillet 2008)

**Plus-value pour fer à béton : CHF 547'200**  
 (par rapport au prix de la matière — ASCA)

nergie (pétrole, coke, gaz), des minerais, de certains alliages et d'autres matières premières, mais également du fret. La ferraille, qui est utilisée principalement dans les aciéries européennes, profite de cette situation et atteint aussi des prix inégalés. Un autre facteur économiquement néfaste est sans doute la spéculation !

Quelles sont les conséquences de l'augmentation des fers à béton sur la construction ?

Un simple exemple pratique montre la répercussion négative de l'évolution des prix du fer à béton sur un objet (voir encadré). Dans cet intervalle, l'augmentation du poste «acier d'armature» représentera une hausse d'environ 80%. Les treillis et accessoires d'armature subissent eux aussi des augmentations substantielles.

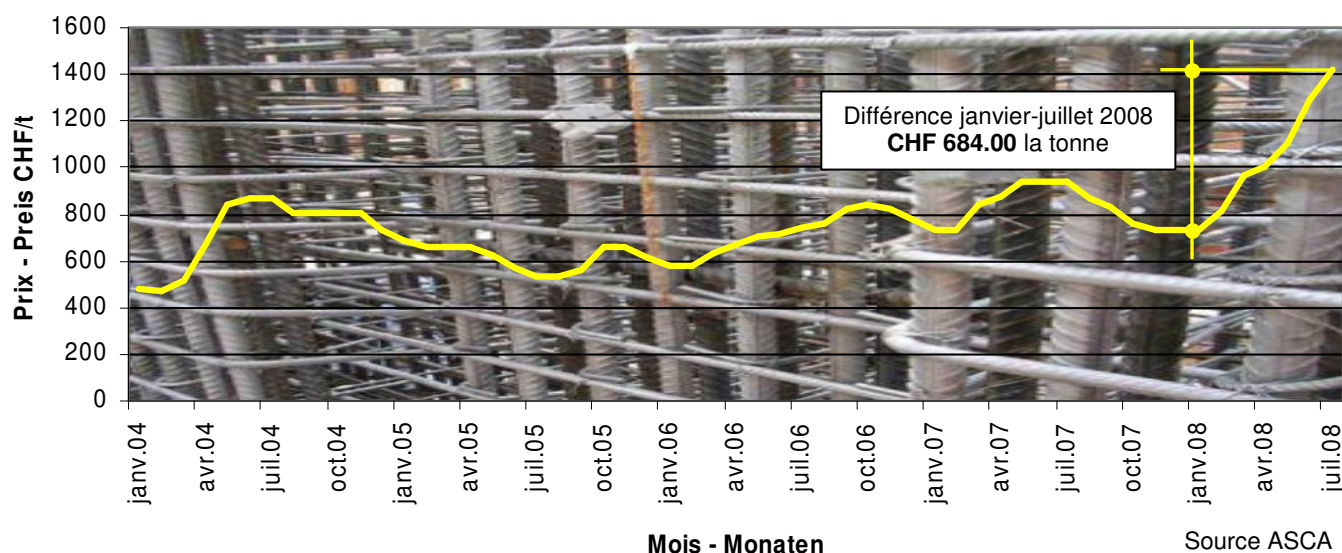
Nous recommandons dans un marché aussi évolutif de ne plus

pratiquer des prix fermes et d'indexer la matière aux « Indices de prix KBOB », pour les aciers d'armature CP 27.10.42, qui est publié mensuellement par l'Office fédéral de la Statistique ou à l'historique du prix de la matière de l'Association Suisse du Commerce de l'Acier (ASCA) donné sur le site Internet [www.steelmall.ch](http://www.steelmall.ch)

Un pronostique est très aléatoire et ne ferait qu'attiser la spéculation. Actuellement, la demande est très bonne. Les stocks chez les marchands au bas prix du début de l'année sont épuisés, si bien qu'un haut niveau de prix devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année. Normalement, il ne devrait pas y avoir de problème d'approvisionnement malgré la fermeture d'été des usines. ■

**Alphonse Fasel**  
 Directeur Debrunner Acifer  
 Givisiez

**Evolution du prix de la matière de l'acier d'armature B500B**  
**Materialpreisentwicklung Betonstahl B500B (KBOB 27.10.42) CHF/t**





## Preisexplosion des Stahls

Seit Anfang dieses Jahres sind die Preise der Bewehrungsstähle in unvorhersehbarer Weise angestiegen. Ein Ende dieser steigenden Preisspirale ist noch nicht vorzusehen. Seit 2004 zeigen die Stähle eine regelmässig steigende Tendenz, bedingt durch saisonale Schwankungen sowie durch Angebot und Nachfrage. Offenbar sind heute die beeinflussenden Faktoren unterschiedlich. Was im Moment auf dem Markt störend wirkt ist die Schnelligkeit der Preiserhöhung zu einem sehr hohen Niveau. In diesem Fall spielt die Globalisierung eine grosse Rolle. Wir haben eine Konzentration und eine Fusion der Gesellschaften auf der ganzen Produktionskette, von der Extraktion bis zur Distribution. Diese grossen Gesellschaften sind auf allen Märkten tätig. Sie verkaufen Ihre Produkte zum besten Preis, dort wo die Wertschöpfung optimal ist.

Diese neuen Akteure profitieren auch von den zunehmenden Bedürfnissen von Schwellenländern wie China, die bereits 36% des weltweiten Bedarfs von ca. 1.35 Milliarden Tonnen erzeugt. In den letzten 10 Jahren hat sich die weltweite Produktion fast verdoppelt. Diese Situation ist ein Abbild, von der Verteuerung der Energie (Erdöl, Koks, Gas), Erze, Legierungen und einigen anderen Rohstoffen, sowie Frachtkosten. Der Schrott, der hauptsächlich in europäischen Stahlwerken verwendet wird, profitiert von dieser Situation, zieht nach, und erreicht somit ein

### Beispiel aus der Praxis

Menge Bewehrungsstahl B500B : **800 To**  
Materialpreis basis Submission : **Januar 2008**  
Realisierung : **Juli 2008**  
Teuerung des Bewehrungsstahls : **CHF 684.00 / To**  
(Januar-Juli 2008)

**Mehrpreis für Bewehrungsstahl : CHF 547'200**  
(im Vergleich zum Preis für das Material — SSHV)

## Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

### Le partenaire de l'entrepreneur pour

Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers, canalisations PVC- PE, gabions, géotextiles, regards, outillage - machines,....

Route du Tir Fédéral 14  
1723 Givisiez  
tél. 026 460 23 18  
fax 026 460 22 51  
sales\_fr@d-a.ch



www.d-a.ch

unübertreffbares Preisniveau. Ein weiterer wirtschaftlich schädlicher Faktor ist ohne Zweifel die Spekulation. Was ist die Konsequenz für die Erhöhung des Betonstahls auf dem Bau?

Ein einfaches Beispiel aus der Praxis zeigt die negativen Auswirkungen der Preisentwicklung für Bewehrungsstahl auf einem Objekt (siehe Kasten). ■

**Alphonse Fasel**  
Direktor Debrunner Acifer  
Givisiez

## Assemblée de la Fédération

Le mercredi 11 juin dernier, les membres de la Fédération se retrouvaient dans le magnifique cadre de l'hôtel Cailler, à Charmey, pour les assises annuelles. Les affaires statutaires furent rondement menées par notre Président, Jean-Luc Schouwey.

Le renouvellement du Comité, pour une période de 4 ans, voit le départ de Martine Rüfenacht (début en 1996) à Granges-Paccot, de Jean-Marc Tomasini (1992) à Bulle et l'arrivée de Patrice Gurtner à Grandvillard élu à l'unanimité. Les membres

sortants ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement en faveur de notre association et de la construction en général. Un présent leur a été remis, témoignage de la gratitude des membres pour leur travail.

Jean-Luc Schouwey a encore félicité les nouveaux entrepreneurs diplômés, **Denis Berchier** à Cugy, **Blaise Hayoz** à Esmonts, **Louis Risse** à la Roche et **Roman Zumwald** à Schmiten. Il leur a souhaité plein succès dans leurs nouvelles activités.

Gabriel Galley, au nom de la HG Commerciale à Villars-sur-Glâne, a remis le traditionnel chèque de CHF 4'000 en faveur de la formation professionnelle, sous les applaudissements reconnaissants des membres.

Enfin, l'assemblée a eu le privilège et le plaisir d'entendre quelques orateurs de marque. Ils apportaient le salut de l'autorité régionale par le Préfet de la Gruyère, Maurice Ropraz, le salut de l'autorité cantonale par le Président du Grand Conseil Fribourgeois, Patrice Longchamp, et le message de notre association faite par l'intermédiaire du Directeur de la Société Suisse des Entrepreneurs, Daniel Lehmann.

Pour conclure cette manifestation d'une note un peu surréaliste, la Fédération avait invité un excellent prestidigitateur, Patrick Walter, qui a su rendre la fin de l'après-midi magique avec beaucoup d'humour et de mystère. Près de septante personnes ont partagé quelques instants d'amitié durant l'apéritif dînatoire avant, pour les plus fervents supporters, d'assister en direct au match de l'EURO 2008 Suisse-Turquie. ■

**Jean-Daniel Wicht**

## Quelques photos de l'assemblée de la Fédération du 11.06.2008



### Légende des photos

De gauche à droite

Photo 1 : Roman Zumwald, Louis Risse, Denis Berchier

Photo 2 : Hans-Peter Piller, Jean-Luc Schouwey

Photo 3 : Pierre-André Bucher, Roger Mollard, Audrey Polzer, Jean-Marie Guinnard, Christine Bouquet, Sandra Casati

Photo 4 : Maurice Ropraz, Patrice Longchamp, Daniel Lehmann

Photo 5 : Le magicien Patrick Walker



**HG COMMERCIALE**  
Matériaux de construction

**SPONAGEL**  
Carrelages

## Tout pour la construction !

Bois, carrelages et aménagements extérieurs

Villars-sur-Glâne  
rte du Petit-Moncor 11  
026 460 81 60  
www.hgc.ch

Sévaz  
La Guérite  
026 663 22 44  
www.hgc.ch

Chaque mardi soir à  
Villars-sur-Glâne  
l'exposition est ouverte  
jusqu'à 20h.

